

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW QUÉBEC, CODE 38 + HEBDOS

Décès dans un centre de thérapie pour traiter les dépendances

LA CORONER EN CHEF ORDONNE LA TENUE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Québec, le 22 février 2018. — La coroner en chef du Québec, M^e Catherine Rudel-Tessier, a ordonné la tenue d'une enquête publique à la suite du décès de M^{me} Lyndia Hamel, survenu le 27 décembre 2016 dans un centre de thérapie pour traiter les dépendances à Trois-Rivières. L'enquête a été confiée à M^e Karine Spénard.

Rappelons que le coroner D^r Pascal Pelletier a produit un rapport d'investigation le 5 février 2018. Plusieurs questions ont été soulevées depuis. L'enquête publique devrait permettre, notamment par l'audition de témoins, de faire la lumière sur les circonstances ayant mené au décès de M^{me} Hamel. S'il y a lieu, la coroner pourra formuler des recommandations pour une meilleure protection de la vie humaine.

Les modalités de l'enquête publique, notamment les dates, le lieu et la liste des témoins qui seront entendus, seront disponibles au cours des prochains mois dans la section Calendrier des enquêtes publiques du site Internet du Bureau du coroner.

-30-

Source :
Chloé Bernier-Caron
Responsable des communications
et des relations avec les médias
1 888 CORONER, poste 20233
communications@coroner.gouv.qc.ca

Abonnez-vous à notre compte Twitter : [@CoronerQuebec](https://twitter.com/CoronerQuebec)

Site Internet : www.coroner.gouv.qc.ca

Pour la vie!